Révision du POS en PLU prescrite le 23/05/2013
PLU arrêté le 06/10/2016
PLU approuvé le 23/03/2017

Plan Local d'Urbanisme

5.a. ZONAGE
Planche globale

Légende :

- **UA** — Nom de zone
- 28 — Emplacements réservés (Numéro d'ER)
- Espaces Boisés Classés
- A8 — Alignements d'arbres à protéger *(au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)*
- Haies à protéger *(au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)*
- Parcs et jardins à protéger *(au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)*
- A1 — Arbres remarquables à protéger *(au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme)*
- B14 — Eléments bâtis ou partie d'éléments bâtis à protéger *(au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme)*
- Secteur de Mixité Sociale *(au titre de l'article L.151-15)*
- Réseau des Sorgues
- Enveloppe du Plan de Prévention des Risques d'incendie de forêt (PPRif) reportée à titre indicatif (voir détail en annexe)

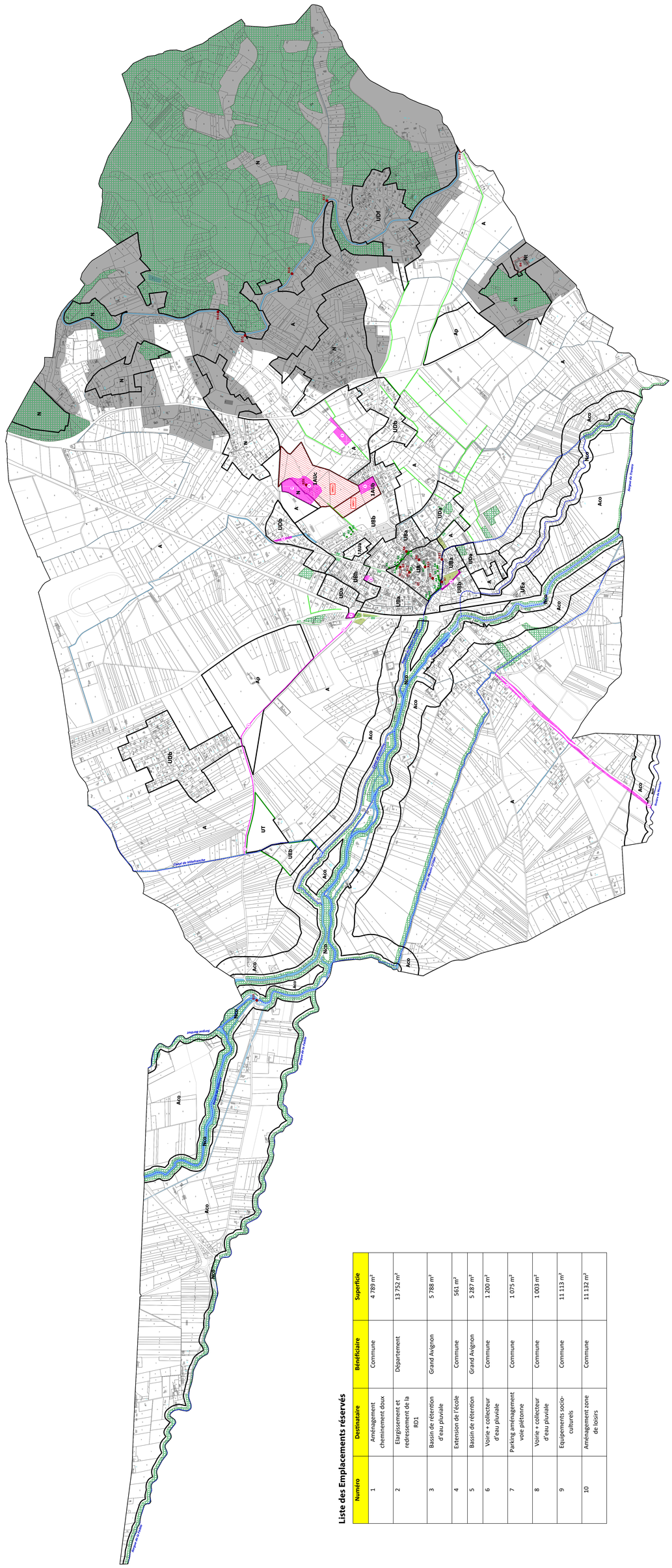

Liste des Emplacements réservés

Numéro	Destinataire	Bénéficiaire	Superficie
1	Aménagement cheminement doux	Commune	4 789 m²
2	Elargissement et redressement de la RD1	Département	13 752 m²
3	Bassin de rétention d'eau pluviale	Grand Avignon	5 788 m²
4	Extension de l'école	Commune	561 m²
5	Bassin de rétention	Grand Avignon	5 287 m²
6	Voirie + collecteur d'eau pluviale	Commune	1 200 m²
7	Parking aménagement voie piétonne	Commune	1 075 m²
8	Voirie + collecteur d'eau pluviale	Commune	1 003 m²
9	Equipements socio-culturels	Commune	11 113 m²
10	Aménagement zone de loisirs	Commune	11 132 m²

0 — 750 — 1500 m

P
L
U

5.b. ZONAGE
Zoom sur le centre

Révision du POS en PLU prescrite le 23/05/2013
PLU arrêté le 06/10/2016
PLU approuvé le 23/03/2017

Plan Local d'Urbanisme

Légende :

- **UA** — Nom de zone
- 28 — Emplacements réservés (Numéro d'ER)
- Espaces Boisés Classés
- A8 — Alignements d'arbres à protéger *(au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)*
- Haies à protéger *(au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)*
- Parcs et jardins à protéger *(au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)*
- A1 — Arbres remarquables à protéger *(au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme)*
- B14 — Eléments bâtis ou partie d'éléments bâtis à protéger *(au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme)*
- Secteur de Mixité Sociale *(au titre de l'article L.151-15)*
- Réseau des Sorgues
- Enveloppe du Plan de Prévention des Risques d'incendie de forêt (PPRif) reportée à titre indicatif (voir détail en annexe)

Liste des Emplacements réservés
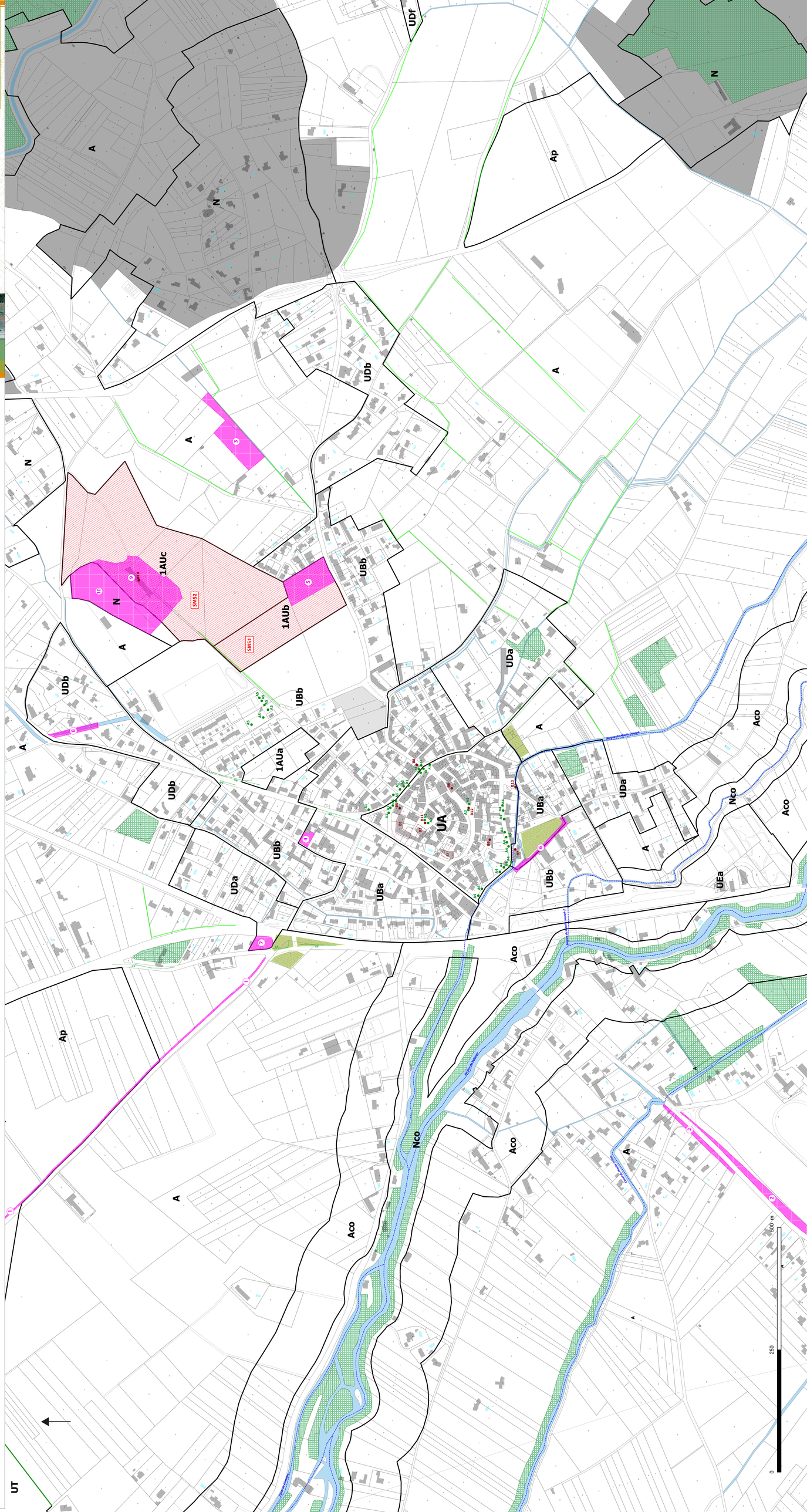
Numéro	Destinataire	Bénéficiaire	Superficie
1	Aménagement cheminement doux	Commune	4 789 m²
2	Elargissement et redressement de la RD1	Département	13 752 m²
3	Bassin de rétention d'eau pluviale	Grand Avignon	5 788 m²
4	Extension de l'école	Commune	561 m²
5	Bassin de rétention	Grand Avignon	5 287 m²
6	Voirie + collecteur d'eau pluviale	Commune	1 200 m²
7	Parking aménagement voie piétonne	Commune	1 075 m²
8	Voirie + collecteur d'eau pluviale	Commune	1 003 m²
9	Equipements socio-culturels	Commune	11 113 m²
10	Aménagement zone de loisirs	Commune	11 132 m²